



LES RÉPONSES À QUELQUES-UNES DE VOS QUESTIONS :



«Puis-je bénéficier d'une réduction sur le prix de mon abonnement TER pendant les travaux ?»

Oui. Une réduction de 20% est appliquée sur les packs Illimités émis pour un parcours TER en tout ou partie fermé à la circulation ferroviaire¹.

De plus, les titulaires des packs Illimités se déplaçant à bord des autocars à destination de la station de métro Les Argoulets pourront bénéficier d'une réduction sur le prix de l'abonnement Tisséo selon les conditions suivantes :

- Pack Illimité (plus de 26 ans) : réduction de 50% sur la partie « urbaine » du titre combiné TER+TISSEO (Pack Illimité +)² lors de son achat sur carte Pastel au guichet SNCF ou remboursement de 50% du prix de l'abonnement TISSEO³.
- Pack Illimité (moins de 26 ans) : remboursement de 100% du prix de l'abonnement Tisséo 4-25 ans³.

1- Pour les packs Illimités hebdomadaires et mensuels, la réduction est directement appliquée lors de la vente aux guichets SNCF et sur les distributeurs de billets régionaux du Lot, du Tarn et de l'Aveyron. Pour les packs Illimités annuels, la réduction est soit appliquée sur le montant prélevé, soit réalisée par remboursement sous forme de virement bancaire.

2- Le « pack Illimité + » (combinant l'abonnement TER et l'abonnement TISSEO) est proposé en formule hebdomadaire et mensuelle.

3- Remboursement réalisé sur demande écrite auprès du Service Clients TER Midi-Pyrénées - BP 95209 - 31079 Toulouse cedex 5 et sur présentation du titre de transport ou du justificatif de paiement délivré par le guichet ou le distributeur automatique TISSEO (pensez à le demander !). La demande de remboursement peut-être également remise à l'un des guichets SNCF de Midi-Pyrénées.



«Puis-je voyager dans les autocars avec mon vélo, avec mon chien ?»

Non. Les autocars ne disposant pas d'espace spécifique, le transport gratuit des vélos et l'acceptation des chiens sont suspendus sur les parcours concernés par les travaux.

Cette règle ne s'applique cependant pas aux vélos pliants ou démontés, aux chiens d'aveugle et aux chiens de petite taille transportés dans un contenant avec un titre de transport.



«Quel billet utiliser à bord des autocars ?»

Vous devez être impérativement muni d'un billet SNCF avant d'emprunter un autocar de remplacement pendant les travaux du Plan Rail. Si vous partez d'un point d'arrêt non équipé de guichet de vente ou de distributeur de billets, adressez-vous au conducteur de l'autocar. Attention ! les billets SNCF ne sont pas délivrés à la station de métro Les Argoulets et à la gare routière de Toulouse.



«Comment se déplacer quand on est en situation de handicap ?»

Pendant les travaux, le service Accès Plus est maintenu dans les gares d'Albi-Ville, Carmaux, Castres, Figeac, Lavaur, Rodez et St-Sulpice-Tarn. Les voyageurs en fauteuil roulant sont acheminés en taxi :

- du 30 avril au 2 sept. au départ ou à l'arrivée des gares de Mazamet, Castres, Lavaur, St-Sulpice-Tarn, Albi-Ville, Carmaux et Figeac,
- du 2 juillet au 2 sept. au départ ou à l'arrivée des gares de Carmaux et Rodez.

Pour bénéficier de ces services, vous devez les réserver au moins 48 h avant votre départ auprès du service Accès Plus (0 890 640 650 - 0,11€/mn depuis un poste fixe) ou auprès de Contact TER Midi-Pyrénées (0 800 31 31 31 - appel gratuit depuis un poste fixe).